

NÉCROLOGIE

LE R. P. BERNARD SAUVAL

Notre maison de Fall-River vient d'être douloureusement éprouvée par la mort du R. P. Bernard Sauval foudroyé par une attaque d'apoplexie et décédé le premier mai dernier à l'âge de cinquante trois ans et deux mois.

Le Père semblait relever d'une attaque de grippe qui l'avait retenu à sa chambre depuis une quinzaine. Il avait même pu dire la messe les 28, 29 et 30 avril, jours chers à sa piété ; l'après-midi de ce dernier jour il avait même voulu en compagnie d'un jeune religieux sortir en voiture et visiter quelques malades, son ministère de prédilection interrompu depuis deux semaines. Le soir, un peu après neuf heures, il fut frappé soudainement. On accourut à son secours. Plusieurs médecins appelés à son chevet lui prodiguèrent inutilement tous les soins : le mal était sans remède. Vers le midi du 1er mai il fallut se résigner à donner au Père l'Extrême Onction sans qu'il eut recouvré l'usage de ses sens. A cinq heures de l'après-midi la mort avait fini son œuvre.

La nouvelle se répandit en un instant dans tout Fall-River et au-delà. Ce fut un concours de tout le peuple, et comme un pèlerinage non seulement de la paroisse Ste-Anne, mais de toutes les paroisses de Fall-River et des villes voisines. A voir cette foule incessante, toujours pieuse et recueillie, dont on n'entendait que les prières et les sanglots, se renouveler sans cesse auprès de la dépouille vénérée, on aurait pu croire que la ville avait perdu son père. Le samedi et le dimanche surtout, des milliers de personnes, hommes, femmes et enfants défilèrent devant les restes du Père, pour contempler une dernière fois ses traits animés qui étaient restés doux jusque dans la mort, et faire toucher à son corps des objets de piété. Plusieurs religieuses qui s'employaient en même temps à ce ministère purent à peine satisfaire les pieux désirs de la foule.

Les obsèques furent d'une solennité que Fall-River n'avait pas encore vue. Le dimanche, vers les trois heures de l'après-midi, on fit la translation des restes à l'église. Il fallut réserver aux délégations et aux sociétés la